



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Août 2017 : le taux de chômage progresse légèrement à 4.4%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud est en hausse de 0.1 point par rapport à fin juillet 2017 et s'établit 4.4%. Cette évolution est essentiellement liée à l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes en fin de formation. Le canton de Vaud recense cependant 1'049 chômeurs de moins qu'il y a un an à la même période.

A la fin du mois d'août 2017, le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'élève à 17'498, soit 393 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2017 (+2.3%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même évolution avec une augmentation de 264 personnes et s'établit à 24'855 (+1.1%).

Au cours du mois d'août 2017, les ORP vaudois ont inscrit 3'588 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'325 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP se chiffre à 2'052, en hausse de 2.5% par rapport à août 2016.

Comme le mois précédent, les effectifs de chômeurs progressent chez les jeunes de moins de 20 ans (+219) arrivant sur le marché de l'emploi au terme de leur formation et chez les 20 à 29 ans (+205) en fin d'études. Les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (+301) présentent les plus importantes hausses.

Sur le plan régional, les taux de chômage varient ce mois de manière contrastée : cinq districts voient leur taux augmenter et quatre demeurent stables. Seul le district d'Aigle (4.4%) affiche une diminution de 0.1 point. En termes d'effectifs, les districts de Lausanne (+145 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (+96) et de Morges (+66) connaissent les plus fortes augmentations.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en qualité de chômeurs s'élève à 2'308, en baisse de 48 personnes en un mois (-2.0%) et de 183 personnes en un an (-7.3%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 3.8%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 64% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 septembre 2017

Renseignements: DEIS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).